



Ateliers d'art floral 2018/2019
ST MARTIN LE VINOUX (Assoc. Familiale)
Maison des Moais – salle Coluche
Jeudi 14h – 17h et 18h – 21h

Blog : <http://floriscola.eklablog.com>

Site : floriscola.fr

E ;mail : contact@floriscola.fr

- Jeudi 04 octobre** **«Cascade»** *inscription avant le 19 septembre*
Mise en mouvements de feuillages et de fleurs.
Je découvre le support de l'année.
- Jeudi 15 novembre** **«Automne dynamique»**
Réalisation d'un bouquet structuré.
J'apporte 5 tiges de Polygonum ou Renouée du Japon d'1 m. maximum.
- Jeudi 13 décembre** **« Élégance festive»**
Mise en scène d'un centre de table raffiné.
Je n'apporte rien.
- Jeudi 17 janvier** **«Nébuleuse»**
Fabrication d'une suspension vaporeuse.
Je n'apporte rien.
- Jeudi 07 février** **« Romance »**
Mise en beauté de feuillages.
J'apporte le support de l'année.
- Jeudi 07 mars** **« Verticalité »**
Réalisation d'un tableau mural.
Je n'apporte rien.
- Jeudi 04 avril** **«Au fil de l'eau»**
Réalisation d'un parallèle vertical.
Je n'apporte rien.
- Jeudi 09 mai** **« Trajectoires»**
Travail de Prêles.
J'apporte le support de l'année.
- Jeudi 06 juin** **« Accessoires de mode»**
Transformation et customisation fleurie d'un accessoire.
J'apporte un objet lié à la mode.

Matériel à apporter à chaque atelier :

sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de \pm 1mx 1m, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 37

Animatrice Floriscola Dominique Ferrier 06 75 67 39 99

Responsable Floriscola Didier Chapel 06 23 12 12 05

Responsable Association Familiale Michelle Porte

TARIFS	MODALITES
Adhésion annuelle : 8 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.
Adhésion Association Familiale	A régler lors du 1 ^{er} atelier
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 37 €	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de l'Association Familiale et à envoyer à M. Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.